CONTROVERSE(S)

La lettre nîmoise du débat citoyen

N° 17 **JUILLET 2022**

L'EDITO

Dans ce numéro d'été, nous vous proposons un dialogue exclusif relatif aux moyens engagés sur Nîmes pour combattre la chaleur en ville.

Nous vous invitons également à faire un premier bilan de l'opération Magna Porta. Bonne lecture.

Ont contribué à ce numéro : Catherine BERNIE-BOISSARD, Isabelle POUSSIER, Claude ALLET

Les aménagements réalisés à Nîmes sont-ils adaptés aux changements climatiques ?

Vendredi 17 juin 2022, vendredi noir : selon la station météo de Nîmes-Courbessac, c'est la première fois que depuis 100 ans, **la température à Nîmes franchit la barre des 40°C** avant l'été. Soucieux du développement de la ville comme du confort de ses habitants, M. Béton et Mme Fraîcheur se rencontrent sur un banc de l'Esplanade.

M. Béton : notre Agence d'urbanisme nous alerte sur la montée des températures. Le phénomène caniculaire s'accentue : jusqu'à +6°C attendus l'été, déjà plus 50 journées/an à + de 30°C. Il pleuvra moins. Les vagues de forte chaleur et les épisodes de sécheresse seront plus fréquents. **L'Agence établit une cartographie des îlots de fraicheur urbains** (IFU) pour adapter la région nîmoise à cette situation.

Mme Fraîcheur : c'est bien d'établir un diagnostic, mais en attendant, **la bétonnisation continue**. Le Comité de quartier du Puech-du-Teil dénonce la disparition de 4 hectares de verdure avec les nouvelles constructions et l'absence d'obligation de replanter les arbres arrachés. À Gambetta, les arbres disparaissent au profit de la construction d'immeubles. Heureusement, l'action des habitants a permis de sauvegarder l'îlot de fraîcheur du parc Meynier de Salinelles. Car **les arbres sont des parasols et des climatiseurs naturels**. Quand, au contraire, les climatiseurs mécaniques réchauffent l'air extérieur, comme dans les rues commerçantes de l'Écusson.

M. Béton : rappelons-nous que Nîmes, créée autour de la source, allie la pierre et l'eau. Peut-on se plaindre des nouveaux aménagements qui l'ont embellie ? Avenue Feuchères, Jean Jaurès sont certes des voies minérales, mais **il y a des arbres et de l'eau pour se rafraichir**. Les Jardins de la Fontaine, le Mont Duplan, le bois des Noyers et le futur parc Jacques Chirac offrent des îlots de fraicheur.

Mme Fraîcheur : certes, mais on ne dort pas aux Jardins de la Fontaine … La ville reste très minérale. Le bâti est dense, les seuls espaces libres c'est la voirie, en particulier au centre-ville. Ce qui accentue **le phénomène des îlots de chaleur, lié à la présence de l'asphalte**, qui absorbe la chaleur et la restitue la nuit. Il fait entre 5 et 10 degrés de plus au centre qu'en périphérie. On a recouvert les cours d'eau des cadereaux. En témoigne la dénomination de la rue de l'Agau, après le square Antonin, ou de l'avenue du Cadereau (aujourd'hui avenue Pompidou). **On pourrait aussi avoir des fontaines et des brumisateurs, mais où sont-ils ?**

M. Béton : convenez que l'été, il est agréable de flâner sous les

arbres des boulevards de l'écusson. On ne peut tout de même pas avoir des arbres partout, ou planter une forêt devant les arènes ! N'oubliez pas que **la ville compte de grands espaces naturels** comme le mas d'Escattes, le bois des Espeisses ou les Terres de Rouvière. Le patrimoine arboré c'est plus de 1 400 ha. Au Chemin-bas, la rénovation prévoit des espaces verts sur plus d'un hectare. Et **pour chaque enfant entrant en CP, un arbre est planté au domaine de la Bastide**.

Mme Fraîcheur : à propos, parlons des quartiers populaires. À Pissevin-Valdegour, il y a certes des espaces verts. Mais pas beaucoup d'arbres et une seule fontaine. **Entre les immeubles, les espaces libres - les dalles - sont bétonnés et en plein soleil**. Ce qui accentue la chaleur. La zone commerciale - Carré sud et Ville active – est exclusivement minérale.

Il faudrait donc réduire l'enrobé partout dans la ville, en « débitumant » au maximum : places publiques, comme la Placette ; **en décroutant les cours d'écoles, les parkings, voire certaines rues** pour éviter la réverbération. **Il faut amener de la terre, des jardins, du vert.** Cela permet à l'eau de s'évaporer et de rafraîchir l'atmosphère. On peut aussi travailler les bâtiments avec des murs végétalisés. À l'exemple d'autres villes, installer des fontaines et peut-être instaurer l'uchimizou (aspersion d'eau dans les jardins secs et les rues asphaltées pour rafraîchir, au Japon), planter des arbres partout où c'est possible et ne pas se contenter des initiatives habitantes pour végétaliser, comme à la rue du Chapitre.

M Béton : **vous oubliez tout ce qui est fait pour réduire le trafic automobile** et favoriser l'usage du vélo et les mobilités douces. La ligne T2 de trambus qui va du CHU à Paloma, le parking relais de Caissargues, les 15 km de pistes cyclables … Lorsque nous réaménageons des chemins de garrigue, comme le chemin de Russan, nous réduisons la chaussée à 5,50 m sur les parties larges afin de recréer des espaces perméables et verts sur les bords.

Mme Fraîcheur : tout cela est bon à prendre, mais vous êtes-vous trouvé dans les embouteillages le matin route d'Alès, route de Sauve, route de Montpellier ou en venant de Calvisson ? **Vous comprendriez qu'un Plan local d'urbanisme intercommunal est un enjeu écologique majeur, ainsi que pour la santé des habitants**.

Sans conclure :

Et vous, comment vivez-vous les épisodes caniculaires, quelles solutions vous paraissent urgentes à appliquer ? Comment concilier le développement économique, social et culturel de la ville avec le mieux-être et la santé au moment où il faut s'adapter aux changements climatiques ? Notre site vous est ouvert.

Magna Porta : projet économique du siècle ou naufrage écologique ?

Accompagnant la gare TGV Nîmes-Pont du Gard, opérationnelle depuis décembre 2019, Nîmes-Métropole a mis sur les rails un projet de territoire, Magna Porta, qui a défrayé la chronique par son ampleur, 160 hectares, sa nature, mariant agriculture, industrie, technologie de pointe et loisirs. Et son coût : plus de 45 millions d'euros …

Pour :

Magna Porta, c'est d'abord un futur quartier, trait d'union entre la ville-centre et la gare TGV Nîmes-Pont du Gard. C'est **la porte d'entrée d'une reconquête économique**. Dans les 15 à 20 ans à venir, on peut y développer 3000 à 4000 emplois. Dans les secteurs industriels innovants, tout en préservant la filière agricole, mais aussi dans les secteurs touristique, culturel et tertiaire.

Pour l'agglomération, « *la gare TGV devait modifier « à l'horizon 2020 les comportements, les habitudes et habillera de neuf notre économie. Les élus communautaires ont saisi cette occasion pour susciter un projet de territoire, générateur de valeur ajoutée et d'opportunité d'emplois*. » Magna Porta, demeure le projet d'avenir de Nîmes Métropole en 2022 (Conseil communautaire du 4/04/2022).

Contre :

La gare TGV Nîmes-Pont-du-Gard existe. Deux ans après sa mise en service à 12 Km du centre de Nîmes et au croisement de la ligne classique et de la LGV, on constate que ce nouvel équipement n'a pas densifié le réseau public des transports. **Il n'a pas polarisé de nouvelle activité économique, sociale ou culturelle.**

La question de la liaison avec la gare de Nîmes-centre n'est pas résolue. Pas plus que n'a avancé le contenu du projet Magna Porta, si l'on excepte la rénovation du Mas Larrier, ancien bâtiment agricole devant accueillir un restaurant, des entreprises et des boutiques touristiques.

Le président de l'agglomération en convient lui-même, cette rénovation a été exorbitante : plus de 6 millions d'euros pour un bâtiment acheté 835 000 euros. De plus la bâtisse n'est pas très fonctionnelle pour accueillir un restaurant ou des entreprises.

Pour :

Magna Porta, projet porté par l'ancienne présidence de Nîmes métropole (Yvan Lachaud) avait prévu d'accueillir un parc à thème. La Compagnie des Alpes estime aujourd'hui qu'en raison de la crise sanitaire, les conditions ne sont pas remplies pour se lancer dans un nouveau projet.

Cette prudence est partagée par le nouveau président (Franck Proust). Il se laisse l'année 2022 **pour réfléchir à l'opportunité d'un parc à thème sur la romanité.**

Le projet Magna Porta doit être ajusté au nouveau contexte sanitaire et géopolitique que nous connaissons, afin d'assurer son succès.

Contre :

Le projet était mirifique : réparti sur 10 km le long de la Via Domitia. Devait s'ouvrir un parc aquatique, associant eau, mythologie et romanité. **Mais de 160 hectares prévus à l'origine, on est passé aujourd'hui à 60 hectares** sur Manduel, sans espoir d'y voir un quelconque chantier démarrer avant 2026 ! Le président de Nîmes-Métropole prétend toujours que la gare Nîmes- Pont-du Gard est un outil d'aménagement du territoire. Ce serait peut-être vrai si elle était bien desservie, proche des routes majeures.

Ce qui est sûr, c'est que l'attractivité de la ville centre a été significativement réduite par la forte réduction de la desserte ferroviaire.

Pour :

Elizabeth Borne, venue inaugurer le chantier en tant que Ministre des transports en 2018, avait souligné que **la nouvelle gare était « une chance pour le territoire ».** Le président de l'agglo se bat pour la relier au centre de Nîmes. Magna Porta, c'est aussi un **souffle nouveau pour les deux communes de Manduel et Redessan**, sur les plans économique et touristique. Certes, il y a les questions environnementales, mais Magna Porta impose la compensation des terres agricoles artificialisées : acquisition de friches à réhabiliter, afin de permettre aux exploitants impactés par le projet de se réimplanter s'ils le souhaitent.

Mas Larrier

Contre :

En 2018, les Jeunes agriculteurs du Gard, la FDSEA 30 notamment font savoir qu'ils s'opposent au choix de l'emplacement « dans une zone à fort potentiel agricole» **irriguée par le réseau BRL**. **Ils déplorent les expropriations de viticulteurs, la mise en péril de la cave coopérative de Redessan** … Comment donner envie aux agriculteurs de poursuivre leur métier si on leur enlève leur outil de production ?

En 2021, **plus de 113 hectares ont été artificialisés dans l'agglo**, dont la moitié pour l'habitat. Soit un tiers de plus que dans l'agglomération montpelliéraine ! On aimerait savoir quelles sont les compensations…

Alors que le gouvernement a annoncé le lancement d'un fonds de 500 millions d'euros pour la « renaturation des villes », le ministère de la Transition écologique organise une consultation publique visant à favoriser la renaturation de terrains urbanisés comme levier de « désartificialisation » dans les documents d'urbanisme. Ce qui va à l'encontre du projet Magna Porta.

Sans conclure :

Alors que la Région Occitanie a fixé le ZAN (Zéro artificialisation nette) à 2040 et l'État à 2050, comment Nîmes Métropole, avec Magna Porta, peut-elle s'inscrire dans cette perspective ? Et vous, les citoyens et contribuables, qu'en pensez-vous ?

Vous souhaitez réagir ou partager une réflexion ? Nous avons besoin de vos idées pour faire vivre cette lettre.
Ecrivez-nous à : contact@controverses30.fr
Retrouvez-nous sur notre site : http://www.controverses30.fr/
Et sur notre page Facebook